

DEMANDE D'INDEMNISATION EN RAISON DE L'IMPACT ECONOMIQUE LIE AU RECONFINEMENT (novembre 2020)

À adresser à : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES VOSGES
À l'attention de Monsieur Jason SOTTIRIOU

j.sottirou@vosges.cci.fr

10, rue Claude Gelée – BP 41071
88051 EPINAL Cedex 9

RAPPEL : Ce dossier d'indemnisation concerne les commerces de proximité spaliens dont la santé financière est mise à mal par les périodes de confinement liées à l'épidémie du Covid-19. Ce document s'adresse aux établissements de moins de 10 salariés, ayant une surface de vente inférieure à 300 m².

Le montant de l'indemnisation qui sera versée aux commerces spaliens éligibles au fonds mis en place par la Ville d'Épinal, après étude et validation de leur dossier s'articule en 2 temps :

1/ une avance forfaitaire de 500 € pour les commerces actuellement fermés sur décision administrative dès lors qu'ils répondent au critère suivant (*) :

(*) Fournir une attestation bancaire de capacité financière (que vous obtiendrez auprès de la banque où se trouve domicilié le compte de votre entreprise) qui permettra d'évaluer que le niveau actuel de trésorerie mentionné sur le compte bancaire de votre entreprise ne vous permet pas de couvrir vos dépenses professionnelles du mois de novembre 2020.

Si cette condition est respectée, les commerces devront alors retourner ce dossier dûment rempli dans les meilleurs délais, en joignant les justificatifs comptables ainsi que l'attestation bancaire.

2/ un deuxième volet d'aide sera mis en place ultérieurement dans le cadre d'un accompagnement du commerçant, pour un montant maximal de 1 000€, en fonction de sa situation financière.

L'aide versée par la Ville d'Épinal est cumulable avec d'autres aides (Etat, Région...)

CACHET DE L'ENTREPRISE

Date dépôt demande d'indemnisation :

1/ PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale : Enseigne

Forme Juridique :

Nom du responsable et fonction dans l'entreprise :

Adresse :

Code postal :..... Ville :

Tel :

Mail :

Activité exercée :

Date de début d'activité : Code APE :

Nombre de salariés : Type de contrats :

Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre local commercial ou artisanal ?

Propriétaire Locataire

Si vous êtes locataire :

- Nature du contrat
- Activités autorisées
- Date de début de contrat
- Date d'échéances
- Montant du loyer annuel

Périodicité : mensuelle trimestrielle

Surface des locaux

Nombre de niveaux :

Surface de vente m²

Surface annexe (atelier, laboratoire, réserve) m²

Surface totale m²:

CALCUL DE VOTRE AIDE FORFAITAIRE IMMEDIATE

Aide forfaitaire immédiate de 500 € (cochez la case uniquement si cela correspond à votre situation)

Mon entreprise fait actuellement l'objet d'une interdiction d'accueil du public.

Si votre entreprise fait actuellement l'objet d'une interdiction d'accueil du public, dans le cadre du reconfinement, merci de remplir ce dossier dès réception et de le transmettre à la CCI des Vosges avec les éléments demandés ainsi que l'attestation bancaire de capacité financière

Attestation sur l'honneur dans le cadre de l'aide forfaitaire immédiate (cochez la case uniquement si cela correspond à votre situation)

J'atteste sur l'honneur que le niveau de trésorerie du compte bancaire de mon entreprise ne me permet pas de couvrir les différentes dépenses professionnelles du mois de novembre 2020

2/ Caractéristiques commerciales de l'entreprise

Activité détaillée :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3/ Évaluation du préjudice commercial par l'entreprise

Estimation, par le commerçant, du préjudice commercial :

Retards éventuels de paiement concernant :

- Les cotisations sociales :
- Les impôts :
- Les salaires :
- Les fournisseurs :
- Les banques :
- Autres (préciser si nécessaire) :

Mise en place d'actions et de dépenses spécifiques pour maintenir l'activité :

.....
.....
.....

Pièces justificatives à fournir obligatoirement avec le dossier :

- Extrait K-bis Registre du Commerce et des Sociétés, Extrait du Répertoire des Métiers, datant de moins de 3 mois
- Copie du titre de propriété ou justification du bail commercial en bonne et due forme
- Attestation bancaire de capacité financière.
- Ce dossier dûment signé par vos soins
- Coordonnées bancaires de l'entreprise :

Le compte bancaire sur lequel vous souhaitez que l'aide soit versée doit être celui de votre entreprise et non celui du dirigeant ou d'un associé :

Titulaire du compte bancaire de l'entreprise :

IBAN :

BIC :

Déclaration

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations déclarées dans le présent dossier

Fait le :

A :

Le gérant ou le représentant légal,

SIGNATURE